



Gestion des produits de santé thermosensibles (PST)

Références : Recommandations de gestion des produits de santé soumis à la chaîne du froid entre +2°C et +8°C à l'officine (Conseil de l'Ordre des Pharmaciens 2009)

GÉNÉRALITÉS

- 1 Les recommandations de gestion des produits de santé soumis à la chaîne du froid entre +2°C et +8°C à l'officine (Conseil de l'Ordre des Pharmaciens 2009) sont-elles :
- connues de l'équipe officinale ? Oui Non
 - disponibles à l'officine ? Oui Non

- 2 Une procédure approuvée décrivant toutes les étapes de la chaîne du froid à l'officine a-t-elle été rédigée ? Oui Non

- 3 Est-elle utilisée systématiquement par toute l'équipe officinale ? Oui Non

- 4 Le suivi permanent des PST est-il assuré ? Oui Non

- 5 L'équipe officinale est-elle :
- sensibilisée ? Oui Non
 - formée ? Oui Non

- 6 L'accès à une liste actualisée des PST est-il connu de l'équipe ? Oui Non

- 7 Toute manipulation de la porte de l'enceinte est-elle la plus brève possible ? Oui Non

LIVRAISON & RÉCEPTION

- 8 Les PST font-ils l'objet d'un traitement prioritaire et immédiat :
- dès leur livraison ? Oui Non
 - dès l'arrivée d'un membre de l'équipe officinale ? Oui Non

- 9 En cas de livraison en dehors des heures d'ouverture de l'officine, les PST sont-ils livrés dans un sas dont la température est contrôlée ? Oui Non

- 10 La commande des PST tient-elle compte des jours et heures de livraison en fonction des heures d'ouverture de l'officine (jours ou demi-journées de fermeture de l'officine) ? Oui Non

- 11 Le nom et la signature de la personne qui réceptionne le PST, la date et l'heure sont-ils indiqués sur le bordereau de livraison ? Oui Non

- 12 Dans le cas d'une livraison avec un témoin de température ou une indication d'heure limite de remise au froid, la vérification du respect de la chaîne du froid est-elle effectuée ? Oui Non

STOCKAGE

- 13 L'officine est-elle équipée d'une enceinte réfrigérée qualifiée et répondant aux recommandations (de l'Ordre des Pharmaciens) ? Oui Non

- 14 L'enceinte a-t-elle été cartographiée dans les conditions d'utilisation et de charge à l'officine (température comprise entre +2°C et +8°C) ? Oui Non

- 15 La cartographie est-elle effectivement utilisée pour définir l'emplacement optimisé des médicaments stockés ? Oui Non

- 16 Le maintien de sa qualification est-il vérifié annuellement ? Oui Non

- 17 Dans le cas d'un événement ayant un impact sur les performances de l'enceinte, une nouvelle qualification est-elle effectuée ? Oui Non

18 Un cahier de suivi de l'enceinte a-t-il été créé pour enregistrer tous les événements (cartographies, dysfonctionnements, interventions...) ? Oui Non

19 L'officine a-t-elle une enceinte réfrigérée de secours ? Oui Non

20 La localisation de l'enceinte réfrigérée a-t-elle été étudiée (loin d'une source de chaleur, espace suffisant avec le mur de derrière, disjoncteur signalé et protégé...) ? Oui Non

21 L'enceinte réfrigérée est-elle exclusivement réservée aux médicaments ? Oui Non

22 L'entretien et le nettoyage de l'enceinte réfrigérée sont-ils réalisés selon les modalités décrites dans la procédure ? Oui Non

23 Une attention particulière est-elle portée au rangement des PST à l'intérieur de l'enceinte (surcharge, disposition...) ? Oui Non

24 Les mesures de température sont-elles effectuées aux points critiques (le plus chaud et le plus froid) identifiés lors de la cartographie ? Oui Non

25 Les appareils de mesure de la température sont-ils étalonnés régulièrement (marge d'erreur inférieure à +/- 1°C) ? Oui Non

26 Les enregistrements des températures sont-ils réguliers (si possible en continu) ? Oui Non

27 L'intervalle entre les enregistrements des mesures permet-il d'assurer le contrôle du maintien de la température dans les limites définies ? Oui Non

28 L'archivage des enregistrements de la température répond-il à toute demande éventuelle de preuve ? Oui Non

29 La mise en service d'un système d'alerte est-elle prévue ? Oui Non

30 En cas de rupture de la chaîne du froid, un contact avec les fabricants est-il pris pour déterminer la conduite à tenir ? Oui Non

31 En cas d'absence du titulaire, le pharmacien présent est-il informé de la conduite à tenir en cas de rupture de la chaîne du froid ? Oui Non

32 Un contact avec l'assureur est-il pris afin de connaître les démarches à suivre ? Oui Non

33 Le contrôle des périmés dans l'enceinte est-il effectué régulièrement (une fois par trimestre) ? Oui Non

DISPENSATION

34 Lors de la délivrance d'un PST, le temps d'exposition à la température ambiante est-il le plus court possible ? Oui Non

35 Un emballage isotherme est-il systématiquement utilisé pour la délivrance des PST ? Oui Non

36 Est-il précisé que cet emballage n'est destiné qu'au transport jusqu'au domicile (et éventuellement du domicile chez le médecin) ? Oui Non

37 Pour chaque dispensation d'un PST, des conseils oraux et/ou écrits sont-ils donnés pour leur bonne conservation (sortie de l'emballage isotherme et mise rapide au réfrigérateur domestique, emplacement, réutilisation de l'emballage pour le transport du vaccin chez le médecin...) ? Oui Non

38 A chaque dispensation, est-il précisé au patient qu'aucune reprise de PST (échange ou remboursement) ne sera possible ? Oui Non

39 Est-il précisé au patient que tout vaccin non utilisé doit être rapporté à la pharmacie pour destruction ? Oui Non

